

**PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DE L'EURODISTRICT PAMINA**

Réunion du 4 juillet 2018 à Karlsruhe

Délibération n°11/2018 – Compte-rendu du Bureau du 16 mai 2018

Le Bureau approuve le compte rendu de la séance du 16 mai 2018.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

* *
*

Délibération n°12/2018 – Rapport d'exécution et bilan financier 2017 de l'association touristique Vis-à-Vis

Sur proposition du Président, le Bureau par délégation,

- prend acte du rapport annuel 2017 de l'association touristique Vis-à-Vis ;
- propose d'adresser un courrier à l'association touristique Vis-à-Vis, la rendant attentive au fait que la convention actuelle expire au 31 décembre 2018 et que dans ce contexte l'Eurodistrict est en attente de propositions pour la séance du mois d'octobre.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

* *
*

Délibération n°13/2018 – Rapport annuel 2017 de la mission INFOBEST PAMINA

Après en avoir délibéré, le Bureau prend acte du rapport d'activités INFOBEST PAMINA 2017.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

* *
*

Délibération n°14/2018 – Projet «Développement de l'offre de soins de proximité dans l'Eurodistrict PAMINA » : Pré-formulaire pour le programme INTERREGV Rhin supérieur

Sur proposition du Président, le Bureau par délégation,

- prend acte de l'état d'avancement du projet INTERREG V en préparation «Développement de l'offre de soins de proximité dans l'Eurodistrict PAMINA» ;
- mandate l'administration de préparer le pré-formulaire INTERREG V, à hauteur d'un coût global de 1.000.000 €, soit 600.000 € FEDER ;
- mandate l'administration pour préparer et présenter les éléments pour le formulaire, notamment la participation financière de l'Eurodistrict et les décisions à prendre en termes de maîtrise d'ouvrage pour la séance du mois d'octobre 2018 ;
- autorise le Président à signer tous actes ou documents ayant trait à l'envoi du pré-formulaire.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

* *
*

Délibération n°15/2018 – Obstacles aux frontières : restitution des ateliers organisés avec la Commission UE (DG Grow)

Sur proposition du Président, le Bureau prend connaissance de la restitution de l'atelier régional transfrontalier organisé avec la Commission européenne.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

* *
*

Délibération n°16/2018 – Obstacles aux frontières : appel à projet « B-Solution »

Sur proposition du Président, le Bureau :

- se félicite de l'acceptation du projet de l'Eurodistrict dans le cadre de l'appel à projets "B-Solutions" ;
- autorise le Président à signer la convention à intervenir et tout autre document en lien avec le projet, à hauteur de 20.000 € ;
- autorise le Président à confier la prestation de l'élaboration d'un protocole d'action à l'Euro-Institut (Centre de compétence TRISAN) dans le cadre d'un marché à procédure adaptée (MAPA) à hauteur de 13.500 € TTC.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

* *
*

Délibération n°17/2018 – Union européenne - Développement régional et cohésion – nouveaux règlements 2021-2027

Sur proposition du Président, le Bureau :

- prend note de l'état des lieux en matière de développement régional et de coopération territoriale européenne 2021-2027 ;
- confie à l'administration le suivi et la conception des processus de travail associés ainsi que l'établissement de rapports réguliers sur l'état d'avancement des développements ;
- charge l'administration de préparer un avis du GECT Eurodistrict PAMINA sur la future période des fonds structurels et de cohésion et de faire des propositions concrètes d'application des règlements.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

* *

*

Délibération n°18/2018 – Plan d'action mobilité : étude de faisabilité pour un concept de mobilité global (appel à manifestation d'intérêt du programme INTERREGV Rhin supérieur)

Sur proposition du Président, le Bureau :

- approuve le formulaire de soumission d'une manifestation d'intérêt pour l'étude de faisabilité à hauteur de 600.000 € dont 300.000 € FEDER ;
- autorise le Président à adresser ce formulaire à l'autorité de programme ;
- mandate l'administration pour définir le co-financement de l'étude de faisabilité dans les meilleurs délais ;
- autorise le Président à signer le contrat à intervenir dans le cadre d'un marché à procédure adaptée (MAPA) à hauteur de 13.000 € HT ;
- décide d'imputer les crédits à l'article 611.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

* *

*

Délibération n°19/2018 – Plan d'action mobilité : « Extension de la plate-forme de mobilité de la TechnologieRegion Karlsruhe à l'espace PAMINA » - participation de l'Eurodistrict PAMINA

Sur proposition du Président, le Bureau :

- approuve la participation financière de l'Eurodistrict PAMINA au portail PAMINA sur la mobilité avec un paiement unique pour les coûts d'investissement de 3.000 € et une contribution annuelle de 250 € aux frais de fonctionnement ;
- autorise le président à signer la déclaration de prise en charge des coûts de l'Eurodistrict PAMINA et tout contrat à venir dans ce cadre.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ